



MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, le 23 janvier à 17h00.

Minutes of the special council sitting of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge, held at Grenville-sur-la-Rouge's city hall, on January 23, 2025, at 5:00 pm.

Présents Le Maire :	Tom Arnold
Present La conseillère :	Manon Jutras
Les conseillers :	Carl Woodbury
	Denis Fillion
Le Directeur général :	François Rioux

1. Ouverture de la séance

Opening of the session

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 17h00 par M. Tom Arnold, maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge. Le Directeur général, Monsieur François Rioux, est présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

After finding of quorum, the regular sitting is open at 5:00 pm by Mr. Tom Arnold, mayor of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge. The Director General, Mr. François Rioux, is present and acts as secretary of the meeting.

2. Lecture de l'avis de convocation

Reading of the notice of meeting

En vertu de l'article 153 du *Code Municipal du Québec*, le maire et le conseil constatent que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la présente séance;

According to article 153 of the Municipal Code, the mayor and the council declare that notice of meeting has been notified to all the members of council who are not present at the opening of the sitting.

2025-01-029

3. Adoption de l'ordre du jour

Adoption of the agenda

Il est proposé par Monsieur le conseiller Carl Woodbury et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié en ajoutant l'item suivant à la demande de Madame la conseillère Manon Jutras:

3.1 Période de questions

It is proposed by Councillor Carl Woodbury and resolved to approve the agenda of the current council sitting as modified, adding the following item at the request of Councillor Manon Jutras:

3.1 Question period

Adopté à l'unanimité des conseillers

Adopted unanimously by councillors

3.1. Période de questions

Question period

2025-01-030

4. Reconduction et amendements au Protocole d'entente entre la Municipalité et le Camping des Chutes de la Rouge

Renewal and amendments to the Agreement protocol between the Municipality and the Camping des Chutes de la Rouge

CONSIDÉRANT la teneur de la résolution numéro 2020-05-185, adoptée lors d'une séance du conseil municipal tenue le 30 mai 2020, et ce aux fins de signer un protocole d'entente concernant la gestion du Camping des Chutes de la Rouge;

WHEREAS *the content of resolution number 2020-05-185, adopted at a municipal council meeting held on May 30, 2020, for the purpose of signing an Agreement protocol concerning the management of the Camping des Chutes de la Rouge;*

CONSIDÉRANT que la date de fin du protocole d'entente est prévue pour le 31 mars 2025;

WHEREAS *this Agreement protocol ends on March 31, 2025 is scheduled;*

CONSIDÉRANT que la volonté de prolonger le protocole d'entente est partagée par les deux parties prenantes, soit par la Municipalité ainsi que l'Organisme;

WHEREAS *the desire to extend the Agreement protocole is shared by both stakeholders, namely the Municipality and the Organization;*

CONSIDÉRANT que les parties s'entendent pour apporter quelques amendements au protocole d'entente actuel;

WHEREAS *the parties agree to make some amendments to the current Agreement protocole;*

PAR CES MOTIFS il est proposé par Monsieur le conseiller Carl Woodbury et résolu que ce conseil :

- **Autorise** par la présente monsieur le Maire Tom Arnold et le Directeur général et Greffier-trésorier, Monsieur François Rioux, ou leurs remplaçants,

à signer pour et au nom de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

- **Autorise** la reconduction du protocole d'entente concernant la gestion du Camping des Chutes de la Rouge selon les termes et amendements statués dans le document intitulé "Amendements et reconduction du protocole d'entente concernant la gestion du Camping-des-Chutes-de-la-Rouge

*** Madame la conseillère Manon Jutras vote contre.**

THEREFORE it is proposed by Councillor Carl Woodbury and resolved that this Council:

- **Hereby authorizes** Mr. Mayor Tom Arnold and the Director General and Clerk-Treasurer, Mr. François Rioux, or their replacements, to sign for and on behalf of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge, all documents giving effect to this resolution.
- **Authorizes** the renewal of the Agreement protocol concerning the management of the Camping des Chutes de la Rouge according to the terms and amendments set out in the document entitled "Amendements et reconduction du protocole d'entente concernant la gestion du Camping-des-Chutes-de-la-Rouge".

***Councillor Manon Jutras votes against**

Adopté à la majorité des conseillers

Adopted by majority of Councillors

5. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour

Question period - Specific to the subjects on the agenda

2025-01-031

6. Levée de la séance

Closure of the session

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Fillion et résolu que la présente séance soit levée à 17h42.

All of the subjects in the agenda have been covered, it is proposed by Councillor Denis Fillion and resolved to close the current meeting at 5:42 p.m.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Adopted unanimously by councillors

Je soussigné, Tom Arnold, Maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par la Loi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

I, the undersigned, Tom Arnold, Mayor of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge, certify that the signing of these minutes is equivalent to the signing, by law, of all the

resolutions contained therein within the meaning of article 142 (2) of the Municipal Code of Quebec.

Tom Arnold
Maire

François Rioux
Directeur général et
Greffier-trésorier